En fait ce sont ces mêmes talents que le Canada a déployés pour contribuer à faire avancer le processus de paix en Amérique centrale. Dès le début, cinq gouvernements de cette région se sont tournés vers le Canada pour les aider à concevoir une mission de maintien de la paix. Cette initiative a débouché, le 8 novembre dernier, sur l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'une résolution portant création d'un groupe de vérification ayant pour mandat de superviser l'application des mesures de paix en Amérique centrale. La structure de cette opération de maintien de la paix suit de près les recommandations qu'avait formulées le Canada après avoir étudié les conditions qui devaient être réunies pour assurer une présence efficace des Nations Unies dans la région.

Voilà le rôle que le Canada a joué - et continuera de jouer - dans la région. C'est un rôle utile qu'il n'est pas donné à tous de pouvoir assumer. C'est un rôle qui exige du discernement.

Certaines ONG canadiennes nous ont critiqués pour avoir maintenu nos relations avec le Salvador, le Guatemala et le Honduras. On nous a pressés de rompre tous les liens avec ces pays, de leur tourner le dos, comme l'ont d'ailleurs fait certains pays européens.

Mais lorsqu'est venu le moment de préparer la paix, ce n'est pas vers ces autres États, mais vers le Canada, que se sont tournés les pays d'Amérique centrale. Et cela, parce que nous avions maintenu des relations avec tous les pays de la région - parce que nous avions laissé les portes et les frontières ouvertes, pour être en mesure d'apporter notre concours lorsqu'on nous le demanderait.

Je voudrais maintenant vous entretenir des événements qui se sont produits récemment au Panama.

Lorsque les États-Unis sont intervenus militairement au Panama, j'ai déclaré :

- premièrement, que le Canada regrettait l'action américaine;
- deuxièmement, que nous comprenions les raisons qui avaient poussé les États-Unis à agir comme ils l'ont fait;
- et, troisièmement, que l'intervention par la force constitue un très dangereux précédent.

Nul n'oserait prétendre que l'action américaine a marqué un tournant heureux dans les relations au sein de l'hémisphère. Lorsque le Canada a signé la Charte de l'OEA, il s'est engagé, au même titre que les autres membres de cette organisation, à respecter le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État. L'Amérique centrale - comme d'ailleurs le reste de l'Amérique latine - n'est l'arrière-cour de personne.

Les événements qui se sont produits au Panama marquaient l'aboutissement d'une longue série d'efforts pour rétablir la démocratie et l'ordre civil dans ce pays. Ils étaient le résultat de nombreux actes de provocation.